



CDEN 30 juin 2014

Déclaration UNSA éducation

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN.

Les directeurs reçoivent en ce moment la consigne de diffuser auprès des familles la lettre du ministre vantant les mérites de la réforme, le coût des photocopies incombant aux collectivités locales et le travail lié à cette diffusion aux directeurs. Ne se sont-ils pas assez investis les uns et les autres financièrement, en énergie et en temps à la recherche de nouveaux horaires dans l'intérêt des élèves, des enfants et des familles. Les communes et les directeurs n'ont pas à assumer des charges qui incombent au ministère seul.

Cette initiative tombe donc bien mal, et nous préférons au SE UNSA l'épreuve des faits au discours de propagande. Dans ces conditions, nous ne supporterions aucun reproche aux directeurs récalcitrants.

Nous avons signé avec d'autres... les accords de Bobigny en octobre 2010 refusant la semaine de 4 jours et proposant une semaine à 5 matinées. Nous assumons donc et nous préférons sans compromission mais de façon critique voir le verre à moitié plein que le verre à moitié vide. Nous parlons des rythmes depuis des décennies, et enfin ça avance, des ajustements seront nécessaires mais vous vous êtes engagés, Monsieur le Directeur Académique à entendre les collègues sur ce point.

Le nouveau décret sur les rythmes permettant des expérimentations particulières, bien que très critiquables, confirme une semaine scolaire à 5 matinées.

Si nous actons avec satisfaction la mise en place des rythmes de façon consensuelle dans un grand nombre de situations, ce n'est pas un satisfecit.

En effet, le nouveau décret a autorisé des collectivités à revenir sur des décisions déjà actées et sur des fonctionnements déjà installés. Nous savons que des situations ont évolué dans le bon sens depuis le dernier comité de suivi, mais nous espérons que cela sera la règle générale.

Ailleurs, alors que des moyens considérables sont mobilisés, c'est le recrutement des animateurs qui pose problème. Le nombre d'animateurs oblige les équipes à déployer une énergie phénoménale pour organiser des emplois du temps compatibles sur plusieurs écoles et respectant l'esprit de la réforme.

Les enseignants de maternelle qui proposent des TAP en fin de journée ne le font pas dans l'intention de sortir plus tôt.

Ce dispositif permet le décloisonnement et n'oublions pas que, dans tous les cas, tous les enfants de France auront, l'année prochaine, 3h de langage efficace le mercredi matin, une matinée de plus.

Si la pause méridienne rallongée est bien sûr profitable, c'est le cas quand elle est très précisément organisée (locaux adaptés, référents identifiés par l'élève). L'utilisation conjointe de lieux par différents intervenants peut être source de difficultés et de perte de repère. Rappelons que, sur ce point, priorité est donnée aux activités scolaires par la circulaire du 22 mars 1985

Il n'y a donc pas de solutions idéales, mais à chaque fois les TAP nécessitent des personnels formés. Un effort dans ce sens doit être fait.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, vous le savez, les enseignants s'investissent énormément dans la recherche de solutions adaptées pour leurs élèves.

L'enjeu est bel et bien de trouver au premier plan une organisation permettant de rendre plus efficaces les temps d'apprentissage (le rôle de l'école, des enseignants). Nous ne négligeons pas dans un second temps les contraintes des collectivités (élus, maire). Le rythme de vie de l'enfant-élève dans sa famille, à l'école, dans les activités dans la journée doit être un tout cohérent (centre social, parents, Atsem...)

Dans cette logique, nous le réaffirmons, une fois les organisations installées l'année prochaine, c'est bel et bien le conseil d'école élargi aux partenaires directs qui doit être la seule instance démocratique apte à évaluer les dispositifs en route et à proposer des ajustements. Celui-ci doit être un espace d'échanges réguliers sur la question des rythmes de l'enfant.

Dans le même esprit, qu'il s'agisse de fusion d'école ou de projet innovant, nous souhaitons que l'on regarde les personnels autrement, si ils sont fonctionnaires et à ce titre, ils sont exécutants des consignes de la république, ils sont catégorie A, c'est-à-dire cadres et pour les directeurs, sans être supérieur hiérarchique, responsables de la coordination d'une équipe. Ils doivent être informés, consultés, et entièrement partie prenante d'un hypothétique projet.

Enfin, les enseignants attendent des RASED dignes de ce nom.

Les chantiers métiers ont acté un certain nombre d'avancées (direction d'école, REP+...) mais comment vont-ils être mis en œuvre en terme de moyens.

Les personnels de l'éducation nationale attendent depuis trop longtemps maintenant une revalorisation sonnante et trébuchante digne de ce nom.

Vous le savez nous sommes partisans d'un dialogue social apaisé et constructif mais il ne faudrait pas que l'ambition face place à la désillusion.